

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : aménager le territoire avec vous !



Balade urbaine organisée dans le cadre du plan guide pour l'aménagement du bourg de Petit-Mars

Le PLUi va déterminer les grandes orientations d'aménagement du territoire de la Communauté de Communes, et, comme les PLU communaux, déterminer le droit à bâtir pour l'ensemble des 12 communes d'Erdre & Gesvres. Il concerne tous les habitants d'Erdre & Gesvres. Qu'il s'agisse de logements, d'équipements, de services, de transports ou de préservation d'espaces naturels, il est essentiel que vous puissiez donner votre avis sur l'évolution de votre commune, mais aussi de votre bassin de vie intercommunal. C'est pourquoi, Erdre & Gesvres a lancé un vaste programme de concertation avec un seul objectif : vous permettre de vous exprimer sur l'aménagement que vous imaginez pour votre territoire d'ici 2030 !

Des balades urbaines, pour une vision de terrain

Après 3 réunions publiques en mars pour présenter la démarche et le planning PLUi et répondre à vos questions, Erdre & Gesvres vous invite aujourd'hui à participer à des balades urbaines. Durant ces balades, vous pourrez parler de vos pratiques du territoire : déplacements, stationnement, écoles, commerces, secteurs à protéger, aménagement des bourgs.... L'occasion aussi de croiser vos avis avec d'autres habitants sur les points forts, les points faibles de l'endroit, vos usages, vos souhaits, mais aussi échanger sur les grands enjeux de demain.

Ces rendez-vous se dérouleront de 17h30 à 19h30 les :

- 9 mai à Sucé-sur-Erdre,
- 11 mai à Casson
- 10 mai à Fay-de-Bretagne
- 12 mai à Petit-Mars

Et nul besoin de résider sur les communes en question pour y participer ! Les usages, les pratiques, et parfois même les problématiques rencontrées sur celles-ci sont sans doute identiques d'une commune à l'autre sur Erdre & Gesvres !

Participation sur inscription au 02.28.02.25.22 – plui@cceg.fr

Pour toute demande concernant un terrain privé, merci d'adresser votre courrier au siège de la Communauté de Communes à l'attention du Président.



Bimby : des conseils gratuits pour faire évoluer votre parcelle

La Communauté de Communes a décidé d'expérimenter le concept « Bimby » (Build in my Backyard). Cette démarche de consultations individuelles groupées permet de conjuguer service offert aux habitants, écoute de ces derniers, et meilleure valorisation des secteurs déjà construits pour éviter d'urbaniser plus que nécessaire.

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle dans ou à proximité du bourg ? Vous réfléchissez à la vente d'une partie de votre parcelle ? Vous voulez réhabiliter votre logement ? Faire une extension ?

Pour franchir le pas ou avancer dans votre réflexion, venez rencontrer gratuitement, pendant une heure, un architecte pour construire votre projet, et découvrir avec lui, et à l'aide d'une maquette 3D, les possibilités d'évolution de votre parcelle.

Ce dispositif permettra également à la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres de mieux connaître les besoins et projets des habitants et de les inscrire dans le futur PLUi.

Rendez vous de 9h à 19h les :

- Vendredi 20 mai : Maison de l'Emploi de Nort-sur-Erdre
- Samedi 21 mai : Maison de l'Emploi de Grandchamp-des-Fontaines
- Vendredi 3 juin : Mairie de Saint-Mars-du-Désert
- Samedi 4 juin : Salle Alexandre Bezier à Vigneux-de-Bretagne

Participation sur inscription
au 02.28.02.25.22 – plui@cceg.fr

Plus d'info sur la démarche Bimby et le PLUi sur www.cceg.fr